

---

Rapport, présenté par Grégoire au nom du comité d'instruction publique, sur la découverte d'une lettre originale de Charles IX dans le département de Paris, lors de la séance du 14 ventôse an II (4 mars 1794)

Henri Jean-Baptiste Grégoire

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Grégoire Henri Jean-Baptiste. Rapport, présenté par Grégoire au nom du comité d'instruction publique, sur la découverte d'une lettre originale de Charles IX dans le département de Paris, lors de la séance du 14 ventôse an II (4 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 60;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30167\\_t1\\_0060\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30167_t1_0060_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

## 48

Un membre [GRÉGOIRE] au nom du comité d'instruction publique, lit une lettre du département de Paris, qui annonce la découverte et l'envoi d'une lettre originale de l'un des Nérons de la France, Charles IX. Elle est adressée à son frère le duc d'Alençon, datée du 10 octobre 1569. Il prie son frère de donner de sa part le collier de son ordre à Charles de Louviers, seigneur de Montrevel, pour le signaler service qu'il lui a fait en assassinant le connétable de Mouy, et pour faire ensorte qu'il soit, par les manans et habitans de sa bonne ville de Paris, gratifié de quelqu'honnête présent (1).

GRÉGOIRE : Votre comité d'instruction publique m'a chargé de vous faire un rapport relatif à une lettre que viennent de leur adresser les administrateurs du département de Paris, en lui envoyant une lettre originale d'un des anciens tyrans de la France. Voici ces lettres :

[Les administrateurs du départ<sup>t</sup> au C. d'instruction publique. Paris, 10 vent. II]

Nous vous envoyons, citoyens représentants, l'original d'une lettre d'un des Nérons de la France, de Charles IX ; elle est adressée à son frère le duc d'Alençon, et datée du 15 octobre 1569 ; il y annonce qu'il vient de donner le collier de son ordre à Charles de Louviers, seigneur de Montrevel, pour le récompenser de l'assassinat du connétable de Mouy. Cette pièce nous a paru un titre précieux pour déposer de la profonde scélératesse des tyrans qui ont gouverné la France, et pour fortifier dans l'esprit d'un peuple qui a recouvré sa liberté la juste horreur due au gouvernement monarchique, qui comble de faveurs et de récompenses les crimes les plus atroces commis pour l'intérêt personnel du despote. Nous nous empressons de déposer dans vos mains ce monument de crime et d'infamie, nous reposant sur vous pour en faire l'usage le plus propre à fortifier l'amour du républicanisme.

Suivent les signatures.

« Mon frère, pour le signalé service que m'a fait Charles de Louviers, seigneur de Montrevel, présent porteur, étant celui qui a tué Mouy de la façon qu'il vous dira, je vous prie, mon frère, de lui bailler de ma part le collier de mon ordre, ayant été choisi et élu par les frères compagnons dudit ordre pour y être associé, et faire en sorte qu'il soit, par les manans et habitans de ma bonne ville de Paris, gratifié de quelque honnête présent selon ses mérites ; priant Dieu, mon frère, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

« Ecrit au Plessis-lès-Tours, le 10<sup>e</sup> jour d'octobre 1569. Votre bon frère.

« Signé CHARLES. »

(1) P.V., XXXIII, 10.

Au dos : A mon frère le duc d'Alençon (1).  
(Des éclats de rires retentissent de toutes parts) (2)

Le rapporteur ajoute qu'il a vérifié les faits et l'écriture de la lettre de Charles IX.

GRÉGOIRE : Je suis allé vérifier à la Bibliothèque nationale les faits et l'écriture. Les faits sont très exacts ; il y a plus : c'est qu'après avoir lâché le coup de pistolet à Mouy, le sieur de Montrevel redoutant la vengeance de son fils, le roi lui donna deux de ses gardes, ce qui n'empêcha pas le fils de Mouy de tuer cet assassin dans la rue Saint-Denis, au milieu de ses gardes. Quant à l'écriture, elle est incontestablement de Charles IX. Ainsi, comme la publicité de cette lettre peut servir à augmenter encore l'horreur du peuple pour les rois, je demande l'insertion de ces deux lettres au Bulletin et leur dépôt aux archives nationales (3).

La Convention nationale décrète l'insertion de cette heure et de celle du département de Paris au bulletin : elle en ordonne de plus le dépôt parmi les manuscrits de la bibliothèque nationale (4).

## 49

La société républicaine du Mont-Saint-Eloi près Arras, offre à la patrie 66 paires de bas.

Mention honorable et insertion au bulletin (5).

## 50

[Pétition du c<sup>st</sup> Dario, s. d.] (6).

« Législateurs,

L'administration du départ<sup>t</sup> de Haute Garonne a pris contre moy un arrêté injuste, infamant, et calomnieux. Pères de la Patrie ! je vous demande justice.

(1) B<sup>in</sup>, 14 vent.; Mon., XIX, 619; Débats, n° 531, p. 189-90; F.S.P., n° 245; J. Mont., n. 112; M.U., XXXVII, 233; J. Sablier, n° 1177! Mess. soir, n° 564; J. Paris, n° 429; Batave, n° 383; C. univ., 15 vent.; J. Fr., n° 527; Rép., n° 75; Ann. patr., n° 428; Audit. nat., n° 528; C. Eg., n° 564.

(2) F.S.P., n° 245.

(3) Mon., XIX, 619; Débats, n° 531, p. 191.

(4) P.V., XXXIII, 10-11. Reçu du 27 vent. II (C 293 pl. 953, p. 6) : « Jay Receu du Citoyen Oudot, secrétaire de la Convention nationale, la lettre originale de Charles neuf en date du dix octobre 1569 adressée au duc d'Alençon, son frère; la lettre du Département de Paris qui annonce à la Convention nationale celle du tiran, et l'extrait du procès-verbal de la Convention qui ordonne le dépôt de ces deux lettres parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale. H. BELISSEN (Garde des manuscrits de la Bibliothèque nationale). Minute du décret signée OUDOT (C 293, pl. 953, p. 5). Décret n° 8306.

(5) P.V., XXXIII, 11. B<sup>in</sup>, 18 vent. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>). Note de Martel avec cette mention : « Il a chez lui les effets donnés et il les fera passer à la division du ministère de la Guerre que cela concerne » (C 293, pl. 966, p. 21).

(6) F<sup>r</sup> 4444, pl. 6, p. 414. Elle peut être datée entre les 6 et 14 ventôse.